



**Jacky DELAMARE**  
Président

## Association des Usagers de la Plage du Havre

84, rue Anatole France  
76600 Le Havre  
Tél. 06 46 47 80 82

Le Havre, le 23 octobre 2020

à

Monsieur  
**Jean-Baptiste GASTINNE**  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire du HAVRE

Monsieur,

Suite aux sinistres occasionnés par la « tornade » du 25 septembre 2020, de nombreux « cabanistes » et quelques restaurateurs ont vu leurs biens complètement dévastés.

L'Association de Usagers de le Plage du Havre dont le but est « *d'assurer l'existence des cabanes de plage en veillant aux intérêts des locataires d'emplacement et aux utilisateurs des installations* » (réf. Article.4 de nos statuts) a été reçue par Monsieur le Maire dès 16h30 sur le site du sinistre.

Devant cette vision apocalyptique où selon les gestionnaires de la plage, soixante-douze cabanes ont été détruites, Monsieur le Maire a promis d'accélérer le dossier afin d'acter pour que cette « tornade » soit considérée comme « catastrophe naturelle ». C'est en fait le seul espoir que nous avons pour agir auprès des différentes assurances...

Un mois est passé, mais aucune réponse ne nous est parvenue sur les suites données à ce dossier ? Les adhérents de notre association sont atterrés et commencent à s'impatienter... Quelles décisions prendre pour se projeter vers la saison 2021 :

- Qu'advient les promesses tenues par Monsieur le Maire ?
- Doivent-ils renouveler leur location d'emplacement ?
- Comment et peuvent-ils faire fabriquer une nouvelle cabane ?

L'AUPH, devant la détresse de ses adhérents, vous fait remarquer que ce village de cabanes détruit est un gros morceau du patrimoine havrais qui vient d'être amputé ! Elle leur apportera son soutien dans la recherche d'une reconstruction de ce patrimoine cher à tous

Pour se faire, j'espère, Monsieur, que la Mairie du Havre fera tout pour dédommager ces personnes tant attachées à leur résidence dite secondaire.

Aussi dans l'attente d'une issue favorable à tous, je vous prie d'agréer Monsieur nos plus sincères salutations.

Le Président,

Jacky DELAMARE